

TIARET

Des forestiers agressés par des pilleurs de sable

Pas moins de cinq agents forestiers vêtus des marques distinctives de leur fonction, et en service commandé dans la répression des actes d'extraction et de pillage de sable aux alentours des forêts suburbaines de la ville de Tiaret, plus précisément au niveau de la zone Z'mala surplombant le nouveau cimetière, ont été agressés avant-hier par des pilleurs de sable qui s'apprêtaient à commettre leur forfait.

L'opposition affichée par les fonctionnaires de la Conservation des forêts s'est soldée par l'hospitalisation du chef de district relevant de ce secteur après avoir reçu de sérieux coups sur le visage alors que les autres s'en sont sortis avec des contusions.

Il convient de signaler que ces agressions commises par des énergumènes appâtés par le gain facile sont devenues monnaie courante pour les gardes forestiers qui trouvent d'énormes difficultés à stopper l'hémorragie du pillage dans toutes ses formes dont l'abattage des arbres, l'extraction illicite de matériaux de construction, des actes non sans conséquences sur la dégradation de la nature. Ainsi et



selon le responsable de la communication de ladite Conservation, une plainte a été déposée à l'encontre des assaillants pour coups et blessures volontaires

envers des agents dans l'exercice de leur fonction. Cela dit, «ces actes condamnables n'empêcheront pas nos agents à poursuivre leur démarche de

lutte pour la protection du patrimoine forestier et de l'environnement au niveau de la wilaya» devait poursuivre le même intervenant.

Mourad Benameur

Deux fonctionnaires et un entrepreneur sous mandat de dépôt à Freneda

Le procureur de la République près le tribunal de Freneda a ordonné la mise en détention préventive, mardi, à l'encontre du subdivisionnaire du logement et des équipements publics (Slep), un fonctionnaire à la daïra de Freneda ainsi qu'un entrepreneur et ce, pour passage de marché en violation avec la loi en vigueur. Les faits de cette affaire remontent à l'année 2005 lorsque des irrégularités ont été

mises à nu concernant le projet de réalisation de deux salles de soins, l'une à Aïn-Lahdid et l'autre à Aïn-Khermes dans la wilaya de Tiaret.

Pour rappel, et pour des motifs similaires, l'ex-P/APC de Ksar Chellala suspendu par le wali de Tiaret, il y a une année, a été lui aussi placé sous mandat de dépôt, lundi dernier par le procureur de la République.

M. B.

SIDI-BEL-ABBES

VISITE DU MINISTRE DE LA SOLIDARITE

Réalisation d'un centre pour malades mentaux

Après avoir inauguré la 5^e journée de chirurgie dentaire sous le thème "Actualités et pratiques en chirurgie dentaire", organisé jeudi dernier au niveau de la faculté de médecine de l'université Djillali Liabès de Sidi-Bel-Abbès par l'association des chirurgiens-dentistes privés d'Oran en collaboration avec le département de chirurgie de Sidi-Bel-Abbès, journée dédiée à la mémoire des défunts de la chirurgie dentaire en l'occurrence le couple M. et

Mme Benhamadi et M. Benkartaba, M. Djamel Ould Abbès ministre de la Solidarité nationale et de l'Emploi en visite d'inspection et de travail dans la capitale de la Mekerra s'est rendu à l'hospice pour personnes âgées où il a marqué d'une pierre historique son passage dans la wilaya où il s'est penché enfin sur le calvaire des pensionnaires qui côtoient depuis de nombreuses années et en permanence une cinquantaine de malades men-

taux souvent agressifs rendant difficile la dangereuse mission des responsables et la cohabitation. Ainsi, le ministre interpellé par les responsables, à devant cette situation douloureuse, tout de suite réagi en demandant aux responsables de dégager une assiette d'une superficie de plus de 10 ha en vue de la réalisation d'un centre pour recevoir les malades mentaux.

Sur l'heure, le terrain "Le vieux château Perrin" a été retenu et le projet qui a été aussitôt inscrit démarrera prochainement, M. le ministre a ainsi effectué une visite à l'atelier de sculpture sur bois du jeune Abidi Saâda AEK qui a monté son projet dans le cadre de l'Angem.

Pour encourager celui-ci dont les œuvres sont appréciables, M. Ould Abbès lui a concédé une enveloppe financière et l'atelier en question fera l'objet d'une expansion.

Pour rappel, ce sculpteur a été souvent honoré lors de sa participation aux salons nationaux.

Poursuivant sa tournée, l'hôte de la capitale de la

Mekerra s'est rendu au centre médical pédagogique IMC réceptionné en janvier dernier et une instruction a été donnée aux responsables locaux de doter le centre en question en équipements pour les salles en attendant prochainement ceux de la cuisine et du réfectoire. Par la suite, c'est le chantier de réalisation des 51 locaux professionnels de Haï Boumelik au profit des jeunes promoteurs chômeurs qui a reçu le ministre et sa délégation.

Ce projet qui a nécessité une enveloppe financière de 8 673 254 DA connaît un taux d'avancement des travaux de 68%.

La prise en charge de la gestion, de la sécurité, de la réhabilitation, du contrôle et de l'entretien de ces locaux sera assurée par une micro-entreprise inscrite au programme qui sera bientôt réalisé.

La vocation de ces locaux ne devra pas être commerciale car ils seront attribués d'après les instructions de M. Djamel Ould Abbès aux professionnels de l'artisanat et de l'industrie.

A. M.

BREVES DE MASCARA

Recensement de l'habitat précaire

Conformément aux dernières dispositions du Conseil interministériel, s'est tenue une réunion technique au siège de la wilaya de Mascara, présidée par le chef de cabinet et à laquelle ont pris part les responsables de l'urbanisme ainsi que les chefs de daïra. Il s'agissait lors de ces travaux de définir le dispositif mis en place pour procéder au recensement définitif des constructions menaçant ruine. A cet effet, 27 groupes devant accomplir cette tâche au niveau de l'ensemble des communes ont été installés. Le dernier délai est fixé au 31 mai.

Journée de sensibilisation sur la non-violence

C'est la culture de la paix que l'on tentera d'inculquer à travers la journée d'information et de sensibilisation organisée par le Centre d'information et d'animation de la jeunesse sous le patronage du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Mascara. Il a été débattu de la violence sous toutes ses formes. Différents cadres du secteur y ont pris part à l'instar de présidents d'association. Au terme de cette journée seront constitués des ateliers comme celui de la non-violence dans les stades, il s'agissait lors de cet événement de sensibiliser surtout les jeunes et de mettre en exergue le rôle prépondérant que doit jouer le mouvement associatif. Il convient de signaler, toujours à propos de violence, qu'une journée avait été organisée précédemment sur ses effets dans le milieu familial. Un autre volet de cette question mérite aussi d'être abordé, c'est celui de la violence en milieu scolaire.

Un détournement de 900 000 DA constaté et le receveur de la poste suspendu de ses fonctions

De source bien informée, nous apprenons qu'après une vérification opérée par des inspecteurs principaux d'Algérie Poste de Mascara, il a été constaté un détournement de 900 000 DA, mercredi 21 février.

Le receveur du bureau de poste a été aussitôt suspendu de ses fonctions et une plainte a été déposée auprès de la justice.

TIGHENNIF

Condamnés pour avoir fait de fausses déclarations pour bénéficiaire de la prime de scolarité

C'est une première dans la wilaya de Mascara et cette affaire avait été révélée à l'opinion publique il n'y a pas longtemps. En effet, la wilaya avait porté plainte contre des citoyens qui avaient fait de fausses déclarations pour bénéficiaire de la prime annuelle de scolarité. Portée devant le tribunal de Tighennif, elle a été jugée le 27 février. Sur les 14 personnes incriminées, sept seront relaxées alors que sept autres seront condamnées à deux mois de prison ferme et 15 000 DA d'amende. Elles devront également restituer ladite prime perçue et verser 40 000 DA de dommages et intérêts au profit de la partie civile. Onze autres affaires devraient être portées devant la justice.

MOHAMMADIA

Déclaration pour l'obtention de logement social devant la justice

Après des contrôles effectués par l'administration, il s'est avéré que 21 citoyens candidats au logement social avaient fait de fausses déclarations. Le bureau du contentieux de la wilaya de Mascara avait porté cette affaire devant la justice. Trois personnes seront condamnées les 18, 25 décembre 2006 et 26 février 2007 à 5 000 DA d'amende et 20 000 DA de dommages et intérêts chacun. Le verdict d'une troisième affaire a été mis en délibéré pour le 5 mars en attendant que soient jugées les 16 autres.

Les cheminots se recyclent

De nombreux participants ont pris part mercredi au séminaire sur les équipements ferroviaires qui a eu lieu aux ateliers de Mohammadia. L'on a accordé beaucoup d'intérêt à cette rencontre qui constitue un plus pour les cheminots, nous dira M. Gouasmia, organisateur et directeur des ateliers de maintenance de la localité qui emploie 150 travailleurs dont la quasi totalité fait partie du corps technique. M. Hahaïem Ammar, enseignant de Annaba, l'un des intervenants lors de ce séminaire, nous déclarera que lors de sa tournée dans les ateliers il avait relevé le souci des mécaniciens cheminots, de se former et s'adapter aux nouvelles techniques. Un autre animateur M. Flamand de l'Institut national des sciences appliquées de Lyon développera les techniques de maintenance. Son concours dans cette journée s'inscrit dans le cadre de la collaboration de son institut avec l'université de Annaba. Etaient présents les directeurs de AMF et de la SNTF.

M. Meddeber

L'ex-maire et actuel sénateur victime de vol

L'ex-président d'APC de Sidi-Bel-Abbès, M. Mime Miloud, qui a dernièrement été élu sénateur, a été dans la nuit de mercredi à jeudi dernier victime d'un vol qui a visé son domicile et son véhicule.

Le ou les voleurs se sont introduits à l'intérieur du domicile en question alors que les voisins étaient plongés dans leur sommeil et ont subtilisé des appareils (portables, VCD, téléviseur, etc), une importante somme d'argent et le véhicule du sénateur. Les malfaiteurs se sont emparés du véhicule avec lequel ils auraient percuté une personne dans le quartier dit *Filaje Abbou*. Ils ont abandonné la victime et la voiture avant de disparaître. Des recherches ont été entamées pour (retrouver les mis en cause).

A. M.